A Léon, dans les Landes, on ne veut pas des gens du voyage, mais on vote contre le RN

écrit par Maxime | 18 juillet 2024

Les habitants de ce village, près de Moliets dans les Landes, se sont en nombre opposés à l'arrivée de 150 caravanes de gens du voyage venant s'installer sur leur stade.

« Colère et résistance », ce sont les mots forts qu'utilise « la Dépêche du midi » pour qualifier cet esprit gaulois qui finalement renferme l'âme de la France.

L'utilisation d'un stade public municipal n'est sûrement pas de recevoir 150 caravanes de nomades. Ce stade a vocation à profiter aux habitants du village et leurs invités (notamment lors de matchs).

De plus, le stade a une vocation sportive ou événementielle et les caravanes détériorent ce terrain qui n'est pas destiné à un usage de route et de stationnement.

Nous subissons des impôts fonciers énormes afin d'entretenir les équipements communaux, alors que les gens du voyage ne paient pas de taxe foncière (en ce qui me concerne, la taxe foncière représente un mois de salaire, je n'ai donc plus de budget vacances une fois que j'ai payé ma taxe foncière

contrairement aux gens qui voyagent…).

La préfecture (donc l'émanation du gouvernement Attal ou ce qu'il en reste…) a pourtant donné tort aux habitants et leur a imposé de subir les « manouches » jusqu'au 21 juillet.

Ceci est très représentatif, je trouve, de cette époque détestable de faux compromis, d'accommodements dits raisonnables où les principes sont constamment piétinés, à commencer par celui du respect du citoyen, à un niveau qu'on néglige trop, le niveau local…

Le contribuable local, le citoyen ancré dans sa ville ou son village où il paie des taxes foncières, où il peut aussi s'investir de façon bénévole ou comme élu local, a vu son droit à se dire chez lui piétiné de la même façon que le citoyen au niveau national où les frontières ne sont plus maîtrisées.

Cependant, au deuxième tour des législatives 2024, les deux tiers des électeurs de cette bourgade on voté pour la macroniste Geneviève Darrieussecq, contre la candidate du RN.

https://elections.sudouest.fr/nouvelle-aquitaine/landes/leon/

C'est étonnant de se mobiliser, citoyens et élus locaux (l'équipe municipale ayant soutenu ses administrés dans leur acte de « résistance »), contre les gens du voyage, et de voter si mal aux législatives alors que le problème est le même au niveau national, le droit de se sentir chez soi dans son pays !

Les citoyens de Léon, en rejetant l'installation des gens du voyage sur leur stade, exprimaient finalement leur refus de subir la loi de cette communauté de 150 caravanes qui avait décrété que l'occupation du stade lui était de droit, au motif qu'il n'y aurait pas d'aire d'accueil suffisante dans

les parages.

J'ai souvenir de l'invasion de son jardin par le député-maire de Royan Didier Quentin qui avait subi ainsi des représailles pour avoir refusé que des gens du voyage s'installent sauvagement sur sa commune…

https://www.sudouest.fr/charente-maritime/royan/royan-la-propriete-du-maire-occupee-par-des-gens-du-voyage-8511925.php

Il avait subi un procès de la LDH pour ses propos à leur sujet… toute ressemblance avec d'autres cas où la LDH tente de nous museler est fortuite…

> *«Ils sont pollueurs, laissent quantité d'excréments, de détritus de toute nature», «fraudeurs» et «voleurs à certains égards»; «**Ils se branchent sur les réseaux» d'électricité, d'eau et de gaz «sans payer la moindre redevance», a dit le maire**, selon la plainte déposée par la LDH.*
>
> *«La LDH me fait un mauvais procès […] J'ai toujours dit qu'il ne fallait pas faire d'amalgames dans cette affaire», a-t-il insisté. «Des gens du voyage se conduisent très bien […] Ceux-là, au contraire, débarquent de manière totalement impromptue», s'est justifié l'élu, se défendant de toute «diabolisation» mais refusant de verser dans «l'angélisme».*
>
> *Selon lui, la ville, qui avait déposé un référé pour demander leur départ, avait auparavant «proposé d'autres terrains» d'accueil «beaucoup moins gênants».*
>
> *«A force de vouloir défendre l'indéfendable, la Ligue des droits de l'homme, et elle n'est pas la seule, se discrédite complètement», a-t-il encore estimé.*

https://www.liberation.fr/societe/2012/04/10/plainte-contre-un-elu-ump-pour-ses-propos-sur-les-gens-du-voyage_810658/

Que ce soit Moliets ou Royan, pour y passer l'été, il vaut mieux avoir le portefeuille bien garni… Alors de quel droit ces gens auraient-ils quant à eux le droit de s'installer où bon leur semble sans rien payer ?

Ne pourraient-ils pas aller dans la Nièvre ou la Meuse passer leur été puisque la bougeotte leur dicte de ne pas rester sur place… ah oui, c'est vrai que c'est moins sympa que les plages de l'Atlantique…

Sédentaires et nomades n'ont pas fini de s'affronter… et si c'était une grande loi de l'humanité, de ce qui fait l'être humain, l'opposition naturelle de ceux qui sont chez eux à l'invasion de leur territoire ?

https://www.ladepeche.fr/2024/07/16/violente-altercation-entre-des-riverains-et-des-gens-du-voyage-la-police-forcee-dintervenir-12085492.php

> *Violente altercation entre des riverains et des gens du voyage, la police forcée d'intervenir*

Un convoi de près de 150 caravanes projetait de s'installer sur le stade du village de Léon dans les

Landes. Mais, leur arrivée a provoqué la colère et la résistance des riverains qui ont tenté d'empêcher leur arrivée avec le soutien du maire et de certains élus. La police a été forcée d'utiliser des gaz lacrymogènes pour séparer les deux camps, avant que la Préfecture ne tranche le litige.

Le village de Léon dans les Landes a connu une agitation bien inhabituelle ce lundi 15 juillet. Alors qu'un convoi d'environ 150 caravanes se dirigeait vers la commune pour s'installer dans son stade, certains des habitants, prévenus par les réseaux sociaux, ont décidé de s'y opposer rapporte Sud-Ouest. Les véhicules, en provenance des Pyrénées-Atlantiques, sont passés, pour certains par une impasse parallèle au stade. Le reste du convoi a été arrêté par un barrage de riverains, ***un restaurateur s'est même couché sur la route pour contraindre l'arrêt des véhicules.*** *Interrogé sur les motivations de cette action par nos confrères de Sud-Ouest, l'un des participants déclarait : « C'est pareil chaque été. Entre les allers et retours de véhicules à toute heure du jour et de la nuit, les branchements, et j'en passe, c'est insupportable ! »*

Fortes tensions

L'intervention d'une vingtaine de gendarmes a été requise pour tenter d'apaiser le conflit. Ils ne sont pas parvenus à faire redescendre les esprits échauffés et ont dû faire usage de gaz lacrymogène pour éviter que la situation ne dégénère. Le maire et les élus s'étaient joints aux habitants protestataires. « C'est vous qui avez créé l'émeute. » tente de désamorcer un membre du convoi. « L'été c'est la tradition de retrouver un mode de vie itinérant […] nous n'avons pas le choix de nous installer de cette façon, car il n'y a pas d'aire d'accueil suffisamment grande. » justifie-t-il.

La Préfecture des Landes a finalement demandé au maire de permettre l’installation des caravanes, faute de solution d’accueil et ce jusqu’au 21 juillet*, « date à laquelle ils se sont engagés à quitter les lieux » assure l’édile.*